

**COLLECTIF CONTRE LA PRIVATISATION DE LA GESTION DE
L'AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC / CCNAAT**

32, avenue Lamartine 31100 Toulouse - Tel : 06 25 43 22 33
www.facebook.com/collectifcontreprivatisationaeroporttoulouse

Toulouse le 22 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Les actionnaires chinois plient bagage :
on vous avait prévenu !**

La nouvelle vient de tomber : Casil Europe vendrait ses parts à qui veut pour la modique somme de 500 millions d'euros , soit 60% de plus que la mise initiale !

Le Collectif contre la privatisation de l'aéroport qui lutte depuis 4 ans maintenant contre cette privatisation et ses effets pervers (hausse des vols de nuit notamment) ne cesse de le répéter : une fois les poches pleines , Casil Europe partira et laissera une situation économique et environnementale mauvaise. La ponction des dividendes par l'actionnaire chinois qui, rappelons le, est l'argent du contribuable n'est que la triste illustration de nos propos.

Puisque les collectivités et les acteurs du transport aérien ont jugé bon de conserver un aéroport en ville, la gestion de l'aéroport, quel que soit le repreneur, devra être à l'avenir au service d'un développement raisonné et pas à l'encontre des habitants. Pour ce faire, l'Etat , s'il joue pleinement son rôle, est le meilleur garant de cet équilibre à trouver entre populations et maîtrise du développement du trafic aérien.

Mais comment l'État pourrait-il racheter maintenant pour 500 millions d'Euros un aéroport vendu 308 millions il y a quatre ans alors que ses réserves ont été largement écornées par le versement de dividendes dispendieux ? et alors que l'argent gagné a servi essentiellement à créer une gigantesque zone de boutiques de luxe , à réveiller près de 30 fois chaque nuit les populations survolées et à les stresser en permanence avec le spectre de la création d'un hub, d'une route de la soie.... et autres fantasmes.

L'état tirera t-il les leçons de cette privatisation inepte ? Reprendra t-il la main? Espérons le ! C'est en tous cas, ce que le Collectif unitaire contre la privatisation dont le Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine (CCNAAT) est une des chevilles ouvrières, espère, notamment dans le procès pour casser cette vente, que mène notre avocat Maître Léguevaques , en appel à la Cour administrative de Paris.

Enfin, nous lançons un avis aux acheteurs potentiels :

-CASIL a exploité les capacités de l'aéroport et la patience des riverains au maximum.

et personne de raisonnable à Toulouse ne peut songer à transformer cet aéroport urbain en hub européen et encore moins mondial. Augmenter encore le risque sanitaire sur la population toulousaine aura aussi un jour ou l'autre des répercussions funestes pour l'activité d'Airbus. Cet aéroport a une valeur moindre que celle qu'il avait en 2014 ... notre ville n'est pas un casino et nous n'accepterons pas que nos vies, nos quartiers et nos biens continuent à être joués aux dés par des financiers jusqu'au-boutistes et climatiquement irresponsables.

COLLECTIF UNITAIRE , Chantal BEER-DEMANDER, 06 25 43 22 33

Stéphane BORRAS

06 87 10 66 48

